

## Cas type

# SYSTÈME MIXTE OVIN - BOVINS ALLAITANTS TRANSHUMANTS



Situé en montagne, autonome pour la production de fourrages

40 ha SAU, 40 ha SFP (prairies naturelles) - 1,5 UMO dont 0,5 UMO de bénévolat - 200 brebis - Productivité 0,87 - Autorenouvellement : 40 agnelles



Ce système mixte se rencontre principalement en zone de montagne, et dans une moindre mesure en zone de piémont. La majorité des stocks fourragers est produite sur les surfaces de l'exploitation, suivant les années des achats extérieurs sont nécessaires pour compléter la production fourragère autonome.

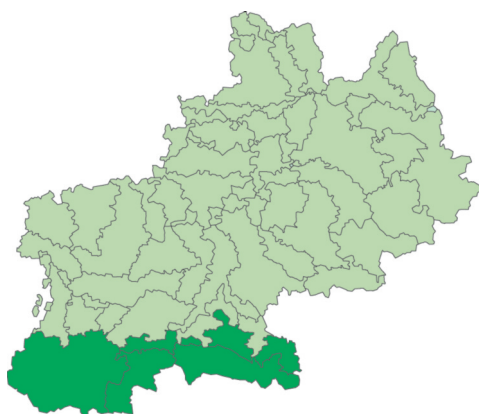
Ce système nécessite des adaptations en termes de conduite de reproduction pour les ovins comme pour les bovins et nécessite l'utilisation de types génétiques adaptés à la montagne.

La transhumance qui est la base de

l'organisation se fait dans des estives collectives de haute montagne. Les troupeaux peuvent être gardés par un berger ou un vacher salarié qualifié ou surveillé (2 visites par semaine) par l'éleveur lui-même.



## PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

### Atouts

- La transhumance permet de bénéficier de ressources alimentaires de qualité et non limitées pendant l'été.
- Cette pratique permet de libérer les surfaces fourragères de l'exploitation et du temps à l'éleveur pour constituer les stocks hivernaux.
- La transhumance est indispensable à l'équilibre du système et assure la viabilité de l'exploitation.
- L'accessibilité à l'estive peut également favoriser l'augmentation de la taille des troupeaux.
- La présence des deux troupeaux permet des rentrées de trésorerie plus régulière.
- L'alternance des deux espèces sur les parcelles permet une optimisation de la ressource fourragère et diminue la pression parasitaire.
- Les deux troupeaux permettent d'optimiser les stocks fourragers : les bovins consomment les fourrages les plus grossiers et les refus des ovins.

### Contraintes

- La pratique de la transhumance nécessite une bonne maîtrise de la reproduction au printemps pour les ovins et les bovins, avant la montée en estive.
- Les agnelles sont luttées plus tardivement (18-20 mois), ce qui diminue la productivité numérique par EMP des troupeaux transhumants.
- La transhumance génère des frais (emplois, pertes, transports...).

### > Localisation du système en Midi-Pyrénées

Source : Réseaux d'Élevage, 2010



## GESTION DES SURFACES

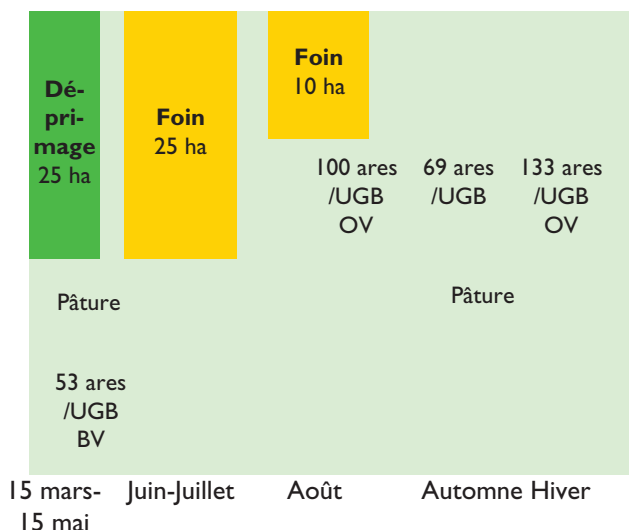
### Assolement

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

<b>Surface toujours en herbe (Prairies naturelles)</b>	<b>40 ha</b>
--	--------------

### Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2010



### Utilisation de la SFP : 40 ha

Au printemps, les brebis utilisent principalement les prés de fauche entre le 15 mars et le 1er juin, puis montent en estive début juin. Les bovins pâturent en priorité les surfaces non fauchées du 1er avril au 15 mai puis montent en estive.

La 1<sup>ère</sup> coupe de foin s'étale du 15 juin à fin juillet, la deuxième coupe est réalisée en août sur une partie des prés de fauche.

Les brebis redescendent durant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre et pacagent les prés de fauche, prioritairement ceux où une seule coupe a été réalisée. Les vaches redescendent mi-octobre, elles rentrent à l'étable en novembre-décembre jusqu'au printemps suivant. Un pâturage hivernal est réalisé par le troupeau ovin sur l'ensemble des surfaces si le temps le permet.

## FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

### Récolte

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Foin 1c	25	3,5 t MS	87,5 t MS
Foin 2c	10	1,5 t MS	15 t MS
<b>Total</b>			<b>102,5 t MS</b>

### Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

	Fumier (t/ha)
Prairies fauchées	7 t/ha de fumier OV ou 10 t/ha de fumier BV

## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU BOVIN

Un troupeau de vaches de race Limousine (Blonde d'Aquitaine ou Gasconne peuvent également se rencontrer).

### Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Taux de gestation	90
Taux de mortalité	11 %
Taux de renouvellement	15 %

## ALIMENTATION / RATIONNEMENT

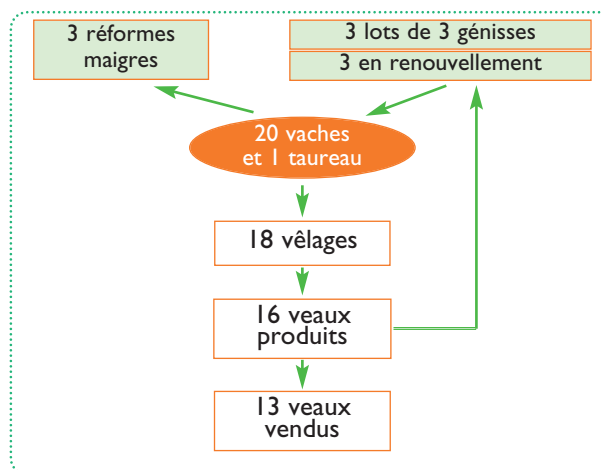
- Concentrés pour les génisses de renouvellement de l'année : 500 kg par génisse
- Besoin en fourrages stockés (foin), 2 TMS / UGB

## VENTES / COMMERCIALISATION

- 3 vaches maigres : 700 kg vifs
- 13 veaux broutards vendus, poids moyen 250 kg vifs

### Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2010



## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU OVIN

Un troupeau de race Pyrénées centrales conduit

- en race pure
- adhésion à l'OS UPRA Pyrénées Centrales
- Une lutte de printemps principale avant la montée en estive et une repasse d'automne à la descente de l'estive

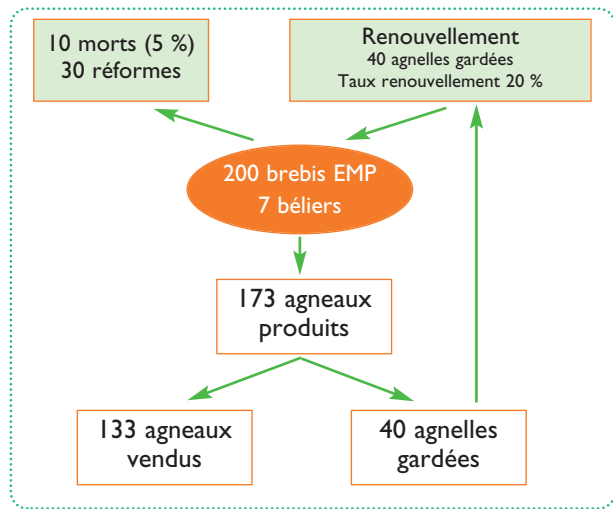
### Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Taux de MB	85
Prolificté	112
Mortalité agneau	9 %
<b>Productivité numérique</b>	<b>0,87</b>

### Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2010



### Conduite de la reproduction

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07
Lutte		■					■								■		
Mise bas							■					■					
Ventes agneau			▲				▲		■								

La lutte principale, se déroule de fin avril à mi juin au plus tard, ensuite les animaux vont en estive. Une lutte de repasse est réalisée au retour d'estive. L'agnelage principal débute mi septembre, l'agnelage de rattrapage se déroule en février-mars. Les agnelles gardées sur la mise bas d'automne sont mises à la lutte à 18 mois.



## ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis: 20 kg par brebis
- Concentré agneau : 60 kg pour les agneaux des Pyrénées, 0 à 20 kg pour les légers et les broutards
- Foin: 250 kg de MS, soit 40 % de la ration en fourrage stock
- À la mise bas principale, les brebis consomment les repousses de l'automne complétées par du foin. À partir du tarissement/sevrage en décembre, la ration hivernale est assurée par le pâturage complété par du foin. Si la pousse de l'herbe est favorable à cette période, la consommation de foin descend à moins de 200 kg. Les concentrés compensent une ration de base insuffisante en qualité ou pour les mères de jumeaux.

## VENTES / COMMERCIALISATION

- Adhésion à la démarche agneaux des Pyrénées
- Vente de reproducteurs
- Les agneaux nés en hiver (sur lutte de repasse en descente d'estive) sont vendus légers ou bien montent en estive avec les mères et sont vendus au retour d'estive en « broutards »
- Désaisonnement pour ventes d'octobre à décembre

## MOYENS DE PRODUCTION

### Bâtiments

#### Bergerie

- Une bergerie modernisée de 300 m<sup>2</sup> en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux avec distribution mécanisée du concentré sur parc à agneau, est le minimum indispensable.
- Suivant les possibilités de financement, on peut envisager des équipements complémentaires : mécanisation de la distribution du fourrage grossier, comadis autobloquant
- Les agnelles sont logées dans une grange foraine.

#### Étable

- Le troupeau bovin est logé dans une étable entravée de 200 m<sup>2</sup>.

#### Stockage

- Cellules (capacité 15 tonnes).
- Hangar: 200 m<sup>2</sup>
- Foin: capacité 500 balles
- Paille: capacité 100 balles
- Matériel

## LE MATÉRIEL

### Propriété

- 2 tracteurs quatre roues motrices, de puissance moyenne (75 et 90 CV)
- Récolte foin : faucheuses conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller, remorque, fourche hydraulique
- Remorque pour transport ovin
- Évacuateur

### CUMA

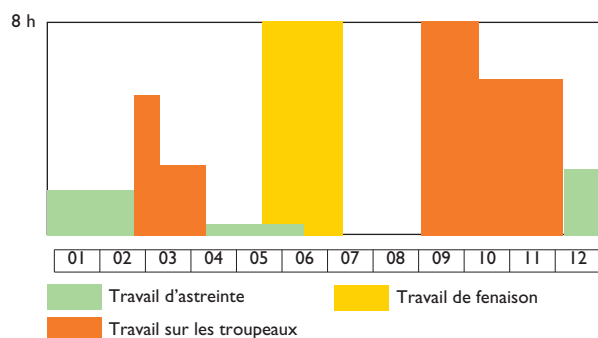
- Gyrobroyeur, bêtaillère, épandeur à fumier



## LE TRAVAIL

### Répartition

- Le recours à un berger ou un vacher supprime le travail de garde pendant la durée de l'estive. Le lâcher avec une visite hebdomadaire ou bi hebdomadaire est une autre solution possible.
- L'utilisation d'un bâtiment fonctionnel diminue la pénibilité du travail pendant la période hivernale où le cumul des travaux d'astreintes et de saison laisse peu de temps disponible.
- L'organisation du foncier sous forme d'AFP (Association Foncière pastorale) permet d'obtenir une partie du financement nécessaire à l'aménagement des surfaces (clôtures) pour s'affranchir de la garde hivernale.



### Besoin de main-d'œuvre

- 1,5 UMO sont nécessaires pour conduire ce système. En investissant sur les équipements, une personne seule pourrait conduire le système, mais il n'y pas peu de marge de manœuvre.

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne (FEADER) et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Septembre 2011

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12  
www.idele.fr - PUB IE : 00 11 57 016

## LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2013

<b>PRODUIT TOTAL</b>		<b>58 646 €</b>	
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
<b>Produit viande ovine</b>			<b>29 360 €</b>
<b>Ventes ovines</b>			<b>17 510 €</b>
Agneaux des Pyrénées	70	106	7 420 €
Agneaux lourds broutards	30	130	3 900 €
Agneaux légers rustiques	10	71	710 €
Agnelles de reproduction	20	125	2 500 €
Béliers pour centre de testage	3	140	420 €
Brebis pour la reproduction	20	103	2 060 €
Brebis pour la boucherie	10	40	400 €
Réforme bélier	1	30	30 €
<b>Ventes bovines</b>			<b>12 750 €</b>
Vaches maigres	3	1000	3 000 €
Broutards	13	750	9 750 €
<b>Achat d'animaux</b>			<b>900 €</b>
Béliers	2	450	900 €
Laine et autres coproduits	140	0,5	70 €
<b>Aides</b>			<b>29 286 €</b>
<b>Aides animales</b>			<b>8 716 €</b>
Aide à la brebis	200	21	4 200 €
Aide à la contractualisation	200	3,83	766 €
PMTVA	20	187,5	3 750 €
<b>Autres aides</b>			<b>21 936 €</b>
ICHN			8 950 €
PHAE			3 040 €
DPU			9 946 €
Modulation et prélèvements			- 1 366 €

<b>CHARGES TOTALES</b>		<b>47 659 €</b>	
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
<b>Charges opérationnelles</b>			<b>14 225 €</b>
<b>Troupeau ovin</b>			<b>7 111 €</b>
Concentrés achetés	10,5	446,47	4 688 €
Frais d'élevage et de repro	200	12,11	2 423 €
<b>Troupeau bovin</b>			<b>1 710 €</b>
Concentrés pour génisses	1,5	229	344 €
Frais d'élevage et de repro	20	68,25	1 365 €
<b>Paille, fourrages, estive</b>			<b>5 080 €</b>
Paille	20	120	2 400 €
Foin	4	170	680 €
Estive			2 000 €
<b>Surface fourragère</b>			<b>325 €</b>
<b>Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)</b>			<b>21 434 €</b>
MSA Salaires			3 400 €
Mécanisation			5 285 €
Carburant			2 632 €
Entretien, achat petit matériel, divers			2 653 €
Bâtiments			1 410 €
Foncier			3 446 €
Autres charges de structure			789 €
Assurances			3 714 €
Eau, EDF, téléphone			783 €
Gestion, cotisations			2 016 €
Divers			1 380 €
<b>Amortissements</b>			<b>11 000 €</b>
Foncier			500 €
Bâtiments			4 500 €
Mécanisation			6 000 €
<b>Frais financiers</b>			<b>1 000 €</b>

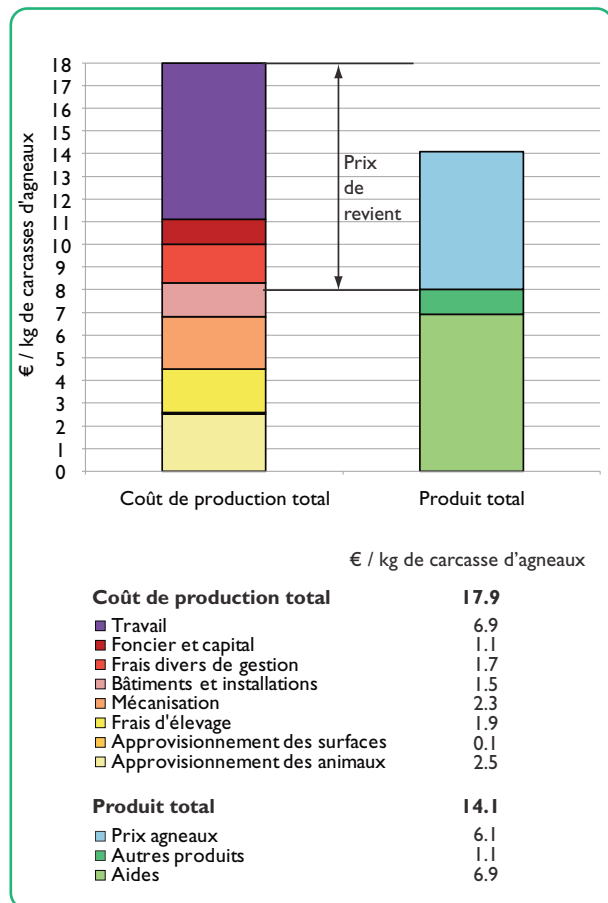
### RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>		<b>22 987 €</b>	
<b>Revenu disponible</b>		<b>17 987 €</b>	
Annuité	5 000 €		
<b>Résultat courant</b>		<b>10 987 €</b>	
Amortissements matériel	6 000 €		
Amortissements bâtiment	4 500 €		
Frais financiers	1 000 €		
Marge brute hors aides / brebis	32 €	<b>Recommandé</b>	
Marge ovine par brebis	57 €	Marge brute / produit brut	76 > 60
Marge de l'atelier ovin	11 358 €	Résultat / produit brut	19 20-35
		Annuités / produit brut	9 < 20

## COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

### Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2013



### Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre

Source : Réseaux d'Élevage, 2013

Coût de production (€/kgc)	17,9
Produit total (€/kg)	14,1
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	3870
Prix de revient (€/kgc)	10
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	0,64

## SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

### Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : Réseaux d'Élevage, 2013

	Prix agneau 90 €	95 €	100 €	105 €	109,36 €	115 €
Productivité						
0,75					-1929	
0,80					-1125	
0,87	-2130	-1580	-1030	-480	0	620
0,95					1285	
1,00					2008	
1,05					2892	

### Installation dans ce système

Les réserves mises sur la situation foncière vont constituer le préalable à lever avant toute installation : morcellement, possibilité d'aménagement et d'équipement en clôture.

Ces points étant résolus, malgré une productivité faible, on peut mettre en place des pratiques économes en intrants et surtout en moyens de production, qui permettent une installation sans trop de risques. Les conditions de travail peuvent être au départ difficiles en terme de pénibilité et de confort, mais sans que cela pénalise le niveau de performances et par suite de résultat.

Ensuite, en fonction de l'accumulation de capital ou par de l'auto-construction possible compte tenu du temps disponibles en particulier pendant les périodes d'estive, en fin d'hiver et début de printemps, une amélioration du bâtiment peut s'envisager.

Ce système mixte est plus difficilement accessible aux hors cadre familiaux qu'un système spécialisé transhumant ovin, car l'investissement en capital d'exploitation est plus élevé (cheptel bovin et bâtiment).

### RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

### PRIX DE REVIENT

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de FranceAgriMer et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).



Juillet 2014

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12  
www.idele.fr - PUB IE : 00 14 301 044